Naturalité

La lettre de FORÊTS SAUVAGES

n°14 - Septembre 2014

Edito

En fêtant ses 100 ans de naturalité, le Parc national suisse démontre parfaitement que la libre évolution est possible et bénéfique sur la durée. Au contraire, en France, les parcs nationaux sont livrés aux moutons. Sans doute un bon alibi pour y faire des battues au loup ! Mais notre pays n'est pas seul. L'Europe inscrit la Wilderness à son programme et les grands prédateurs sont de retour. En Roumanie, d'où vient le message de notre Président d'Honneur Stelian Radu, le bison est réintroduit dans les Carpates méridionales et le pays possède maintenant 14 parcs nationaux où la forêt s'exprime librement. Combien nous faudra-t-il de temps pour nous affranchir de la gestion pastorale des territoires protégés ? Je ne le sais pas. Mais vous pouvez compter sur Forêts Sauvages, association non subventionnée, pour donner inlassablement la parole à tous les défenseurs de la naturalité.

Gilbert Cochet

Sommaire

HAUTS FAITS
→ Wild Europe : une initiative en faveur de la wilderness /p. 3

EN DIRECT DU FRONT
→ Natura 2000 et la wilderness /p. 5

«IF» LES INDIGNÉS DE LA FORÊT
→ La Forêt de Chaux en souffrance /p. 6

J'AI FAIT UN RÊVE
→ Des grands animaux sauvages pour réparer la Terre /p. 7

HAUTS LIEUX
→ La laurisylve de Garajonay sur l'île de la Gomera /p. 8
→ Parc national Suisse : 100 ans de naturalité /p. 11

PENSÉES SAUVAGES
→ Naturalité et discernements (deuxième partie) /p. 15

BLOC-NOTES
→ Lu pour vous /p. 19
→ A ne pas rater ! /p. 20
→ À travers le temps /p. 21

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS /p. 22

© J.C. Génot

↑ Parc national de la Forêt Noire en Allemagne.

Naturalité

Lettre éditée par *Forêts Sauvages*
4 rue André Laplace, 43000 Le Puy-en-Velay.

Courriel : contact@forets-sauvages.fr
Site web : http://www.forets-sauvages.fr

Directeur de la publication : Gilbert Cochet.

Rédacteur en chef : Jean-Claude Génot.

Comité de rédaction : Pierre Athanaze, Bernard Boisson, Gilbert Cochet, Caroline Druesne, Jean-Claude Génot, Jean Poirot.

Conception graphique : Bertrand Dubois.

Remerciements à l'ensemble des auteurs et contributeurs, dont Toby Aykroyd, Vasile Cristea, Philippe Falbet, Jacques Kryzyk, Stelian Radu, Alain Sennepin.

Photo de couverture : Parc national de Bielowieza en Belarus © J.C. Génot

Naturalité est optimisée pour être diffusée par voie électronique et lue à l'écran (Affichage / Mode Plein écran), pour une empreinte papier minimale.

Hauts faits

Wild Europe : une initiative en faveur de la wilderness

L'initiative Wild Europe (WE) regroupe d'une manière informelle de nombreux partenaires institutionnels et associatifs dont, entre autres, l'UICN, l'UNESCO, la Fédération Europarc, le WWF, Birdlife International, Natuurmonumenten, la Société Européenne pour la Wilderness, ainsi que des consultants comme l'Institut Européen pour la Politique Environnementale, le Centre Européen pour la Conservation de la Nature, Alterra, et des représentants du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne (CE).

↓ Zone de wilderness dans le comté de Mayo (Irlande).

© T. Aykroyd

Les principaux instruments politiques

Wild Europe a été initialement créée en 2005 pour promouvoir une stratégie commune pour la protection et la restauration des régions de wilderness (espaces à haute naturalité) et des grands habitats naturels sauvages.

Cette stratégie a été recommandée par le Parlement européen dans le cadre d'une résolution en 2009 sur la wilderness, et officiellement lancée cette même année lors d'une conférence de la présidence de la Commission européenne à Prague avec Vaclav Havel, ancien Président de la République tchèque.

Wild Europe possède un comité exécutif dont fait partie depuis 2013 Daniel Vallauri du programme forêt du WWF France.

Plutôt que de faire de l'information à grande échelle, sa stratégie initiale a été de promouvoir auprès des principaux décideurs des instruments clés pour la wilderness :

- Promotion des recommandations pour la gestion des espaces naturels et zones sauvages dans le réseau Natura 2000 de l'Union Européenne (UE) et de la non-intervention avec un accent sur le fonctionnement des écosystèmes naturels. En août 2013, la CE a publié ses lignes de conduite pour une telle gestion.
- Développement d'un registre de la wilderness et des principales aires sauvages, indispensable si ces derniers sont suffisamment protégés, restaurés et reliés à un réseau. La CE est actuellement en train de rédiger ce registre, qui doit être publié cette année.
- Une définition pratique de la wilderness, permettant de comprendre clairement ce que cela implique sur un large éventail culturel et géographique à travers l'Europe. La CE a adopté cette définition de Wild Europe, également utilisée dans un nombre croissant de domaines et de projets.
- Reconnaissance officielle de la wilderness par la CE, pour la première fois, dans la Stratégie pour la Biodiversité 2020 de l'UE, qui mentionne expressément le terme de forêt sauvage.
- Développement d'une stratégie, actuellement en consultation, pour la protection des vieilles forêts naturelles dans toute l'Europe.

Initiatives émergentes au niveau national

Wild Europe est également impliquée dans des projets au niveau national.

Dans ce cadre, WE contribue à la protection du parc national de Šumava (République tchèque), en facilitant une pétition signée par 75 organisations avec un suivi auprès du gouvernement tchèque.

Un projet est également mené en Autriche où une zone centrale de 10 000 ha est prévue comme ›››

zone de wilderness (selon la définition de WE) dans un parc national de montagne.

Un projet est en cours pour créer une réserve forestière de 50 000 hectares pour la wilderness dans les Carpates roumaines. A côté de cette réserve, un site Natura 2000 de 200 000 ha va être géré dans un objectif de protection de la wilderness.

Une alliance d'ONG et d'agences vient d'être établie au Royaume-Uni afin de promouvoir la restauration des zones sauvages – même la wilderness. Il y aura des programmes distincts pour l'Écosse, le Pays de Galles et l'Angleterre.

L'importance de prouver les bienfaits de la wilderness

Wild Europe cherche à protéger et à restaurer la wilderness pour sa valeur intrinsèque et ses bienfaits pour la biodiversité. Il est en train d'étudier la possibilité de mettre en place 5% de zones terrestres dédiées à la wilderness d'ici 2034. Cet objectif est étayé par la convention internationale pour la diversité biologique (Global Biodiversity Outlook 2010) qui a défini le potentiel de réensauvagement à 200 000 km^2 de terre marginale dans toute l'Europe.

Toutefois, si l'on veut qu'il y ait une bonne protection des aires de nature sauvage sur une grande échelle, il est important que les bienfaits sociaux et économiques de la wilderness soient également mis en avant au travers des activités de non-extraction et à faible impact tels que l'éco-tourisme et les services écosystémiques, pour le bénéfice des communautés locales et des propriétaires fonciers ainsi que la société au sens large.

Les avantages des aires de nature sauvage ont permis à Wild Europe d'être un partenaire clé dans le projet de la CE d'établir des critères pour l'objectif 2 de la Stratégie de l'UE pour la Biodiversité : la restauration de 15% des écosystèmes dégradés d'ici 2020.

Le soutien de Wild Europe pour la protection de Sumava a également impliqué l'élaboration d'un rapport sur les bénéfices économiques (activités non extractives) de la nature sauvage dans le parc.

Wild Europe vise en même temps à promouvoir de nouvelles initiatives qui démontrent comment la wilderness peut contribuer à l'atténuation du changement climatique. Les forêts naturelles et les zones humides ont une capacité de stockage supérieure à leurs homologues gérés pour les gaz à effet de serre. Dans le même temps, à grande échelle la restauration des habitats sauvages avec leurs processus naturels peut atténuer les inondations en aval.

La wilderness possède en outre des avantages sociaux pour un certain nombre d'initiatives visant à répondre aux problèmes urbains (jeunes à risque, soins de santé et résolution des conflits). Jusqu'à présent, cet aspect est relativement marginal mais il existe un grand potentiel pour mobiliser des hommes politiques actuellement peu motivés par la conservation de la nature. Wild Europe est actuellement en train de développer un Forum pour promouvoir une plus grande utilisation des bénéfices sociaux dans la nature sauvage.

En mai 2013, Wild Europe a co-présidé une conférence dans la République d'Irlande qui a créé une zone de 11 000 ha dans le comté de Mayo, composée de plantations forestières et de prairies tourbeuses. Ce projet est piloté par l'agence forestière irlandaise avec la coopération du Parc national du Ballycroy et soutenue par le premier ministre irlandais ainsi que le président de l'UE. L'objectif est de créer une zone de nature sauvage après 15 ans de restauration – remplacement de l'exploitation forestière par un tourisme de nature et des services auxiliaires. Il y a possibilité de reproduire cette initiative ailleurs. Qu'en est-il de la France ?

Potentiel pour la France

Plus largement, la France a un rôle clé à jouer dans le soutien de la wilderness – grâce à la qualité de ses experts en matière de conservation, en particulier pour les forêts et les zones humides, les espèces qui reviennent et l'excellence de son secteur du tourisme.

Il existe aussi de grandes zones à population relativement faible où actuellement des terres sont d'ores et déjà économiquement marginales, une situation qui peut être amplifiée si la future réforme de la PAC réduit les subventions.

Ainsi Wild Europe suit de très près les travaux du groupe sur la wildeness et la nature férale de l'UICN France. ■

Toby Aykroyd
Coordinateur de Wild Europe

Pour en savoir plus : www.wildeurope.org

En direct du front

Natura 2000 et la wilderness

© L. Duchamp

↑ Forêt des Carpates roumaines.

En 2009 une résolution du parlement européen a été prise en faveur de la protection de la nature vierge (traduction de wilderness dans le rapport du parlement) en Europe. Le parlement a ensuite demandé à la Commission européenne une nouvelle stratégie pour la wilderness, de nouveaux moyens et un statut spécial dans le cadre de Natura 2000. La Commission a décidé de ne pas créer une nouvelle stratégie mais d'intégrer la wilderness dans un cadre existant, celui des objectifs européens pour 2020 en matière de biodiversité. Plus particulièrement les objectifs de conservation de la nature et de maintien et de restauration des écosystèmes. La Commission européenne a fait travailler un large groupe d'expert pour définir la wilderness européenne. Une définition assez restrictive a permis de localiser les principaux sites à très haute naturalité dans le nord de la Scandinavie et dans les montagnes de certains pays de l'Est. Une zone de wilderness est régie par les processus naturels. Elle est composée d'habitats et d'espèces autochtones et assez grande pour permettre le fonctionnement écologique des processus naturels. Elle n'est pas ou très peu modifiée et sans activité humaine intrusive ou extractive, bâtiments, infrastructure ou perturbation visuelle. La Commission européenne a identifié dans les directives habitats et oiseaux les milieux et espèces qui sont favorisées par la libre évolution. Elle souligne en particulier le rôle important de la wilderness pour la résilience des écosystèmes. Gagnée par la nécessité de justifier l'existence des milieux naturels, la Commission européenne a listé les services écosystémiques rendus par la wilderness. Elle a également rappelé que 38% des habitats du réseau Natura 2000 sont des agro systèmes qui nécessitent une gestion conservatoire. Elle recommande même d'intervenir dans les zones de wilderness en cas d'espèces invasives, ce qui est discutable surtout dans le contexte scientifique actuel. Sur 27 000 sites Natura 2000 en Europe, 384 figurent dans l'inventaire de la wilderness. Selon Stefan Leiner, responsable de l'unité Nature à la direction environnement de la Commission européenne, le débat sur la wilderness a rouvert les clivages entre associations de protection de la nature et forestiers sur la forêt. Un guide sur la façon de prendre en compte la wilderness dans les sites Natura 2000 a été élaboré par la Commission en 2013, pour le télécharger :
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/wilderness/pdf/WildernessGuidelines.pdf ■

Jean-Claude Génot

IF* Les Indignés de la Forêt

La Forêt de Chaux en souffrance

La forêt de Chaux (22 000 ha dont 10 000 en domaniale, 9 000 en communale et le reste en forêt privée) est composée de chênes pédonculés et sessiles, de hêtres, de pins sylvestres, de bouleaux et d'aulnes. Dans la partie domaniale il existe une réserve biologique intégrale de 148 ha et une réserve biologique dirigée de 175 ha. Cette forêt située en Franche Comté a souffert durant les siècles passés de pratiques qui ont bien failli la voir disparaître.

Dès le XVIIe siècle, la forêt de Chaux a servi de réserve de bois pour alimenter les industries locales (fonderies, salines, charbonniers). Puis dans la seconde moitié du XXe siècle, la gestion forestière a artificialisé le milieu : utilisation d'herbicides, création de cultures pour nourrir les ongulés introduits dans le massif en 1955, rectification de ruisseaux, creusement de fossés, plantations d'allochtones, résineux, peuplier, robinier et chêne rouge d'Amérique dont certaines sont considérées aujourd'hui comme invasives, et conversion du taillis-sous-futaie en futaie régulière.

On aurait pu penser que son classement au titre de Natura 2000 pour les oiseaux, certaines espèces de l'annexe II de la directive habitat faune flore (poissons, chauves-souris, amphibiens), les milieux aquatiques et humides et des habitats forestiers comme les forêts alluviales (rares) et certains types de chênaies ainsi que les hêtraies garantiraient une gestion plus écologique du massif, or il n'en est rien.

Trop peu de parcelles sont traitées en futaie irrégulière (16%). La futaie régulière est dominante avec des coupes rases d'environ 5 ha et intervention systématique de broyeurs forestiers avant plantation, voire des pratiques d'un autre âge comme le labour en ados, opération qui consiste à labourer la parcelle après coupe rase et avant plantation. La forêt est quadrillée de cloisonnements sylvicoles tous les 6 m et de cloisonnements d'exploitation tous les 20 m. Ce n'est plus une forêt mais un champ d'arbres. A cela s'ajoutent des épandages de boues à titre expérimental (commune d'Arc et Senans) ou de chaux pour lutter contre l'acidité, un diamètre d'exploitabilité conduisant à un manque cruel de bois morts et sénescents, un engrillagement des parcelles à cause des cervidés, un tassement des sols par des engins de plus en plus lourds qui contribuent au dépérissement du hêtre sur le massif, des travaux par tous les temps sous prétexte que les parcelles ont des cloisonnements.

© J. Kryzyk

↑ Après intervention d'un broyeur en forêt de Chaux.

© J. Kryzyk

↑ Labourage d'une parcelle en ados en forêt de Chaux.

Si le document d'objectifs prévoit des mesures intéressantes en faveur du bois mort comme les îlots de sénescence, il se focalise trop sur une gestion interventionniste de certains éléments de la biodiversité (sonneur, grand murin) et pas assez sur une gestion forestière globale prenant mieux en compte l'écosystème forestier au niveau de sa composition, de sa structure, de sa maturité et de sa fonctionnalité. ■

Jacques Kryzyk

Pour en savoir plus :
http://foretslibres.wordpress.com

*«IF» comme l'arbre en grande partie éliminé des forêts françaises à la suite des exploitations sylvicoles

J'ai fait un rêve...

Des grands animaux sauvages pour réparer la Terre

© J.C. Génot

↑ Le bison d'Europe, un grand mammifère sauvage.

Constats élémentaires :

1. *Un corps sain et vigoureux est beaucoup plus résistant aux agressions qu'un organisme affaibli. A ce titre, la Nature Sauvage constitue un bouclier particulièrement efficace, si on lui offre (ou lui laisse) les moyens d'être elle-même.*

2. *Les grands animaux sauvages ont joué un rôle clé dans toutes les civilisations humaines.*

Or, depuis quelques années, les études montrant que les grands prédateurs sont les meilleurs protecteurs de la Nature se multiplient. Leur présence à un niveau significatif amplifie considérablement l'offre de service de la Nature aux Hommes.

La Russie avec le tigre, l'Inde avec le lion, ont toutes deux réalisé avec succès une véritable vitrine sauvage, sur des bases culturelles solides, et aux implications politiques considérables. Dans les deux cas, l'exemple donné commence à influer directement sur les voisins (Chine, Asie centrale).

Une Europe à la fois réaliste, audacieuse et imaginative peut obtenir des succès comparables en suivant la même méthode. Ce peut être le cas avec le tigre en Europe orientale (présent dans la région au Moyen-Âge), ce qui serait une étape déterminante dans la reconstitution du « Dragon Vert », cordon alluvial de la Chine à la Pologne et la Hongrie. Ce peut l'être aussi avec l'ours blanc en Islande. Le retour du lion dans l'Atlas, qui fait l'objet de débats et de pétitions au Maroc, pourrait s'accompagner de celui de l'ours dans la même région.

D'une façon générale, les tensions culturelles, politiques, économiques, climatiques, peuvent être au moins amorties à l'aide de grands prédateurs terrestres, aquatiques et marins.

A ce titre, le « Whale Stream » est l'équivalent marin du « Dragon Vert », l'ensemble constituant l'élément animal de l'appareil circulatoire de la biosphère. Les grands vertébrés (baleines, cachalots, requins et raies, grands poissons osseux) sont l'épine dorsale de ce dispositif biodynamique et doivent être favorisés vigoureusement, en toute priorité. Les initiatives dans ce sens se multiplient, particulièrement dans l'Hémisphère Sud (Océanie, Asie du Sud, Amérique latine). Et la France possède un espace marin total de près de 12 millions de km^2...

Ces propositions relèvent d'un simple réalisme prospectif. Comme l'a dit Shakespeare, la Vie est faite de l'étoffe de nos rêves. Les Grands Animaux Sauvages peuvent réparer la Terre. Et guérir l'Humanité... ■

Alain Sennepin

Document détaillé téléchargeable au format pdf sur : http://www.avenir-tigres.com

La laurisylve de Garajonay sur l'île de la Gomera

© Ángel B. Fernández López

← Brume sur l'île de Gomera.

La Gomera est l'une des plus petites îles de l'archipel canarien avec 373 km². Elle a la particularité géologique de ne pas avoir connu d'éruption volcanique depuis 2 millions d'années. La morphologie et les paysages s'en ressentent, avec un relief très érodé sillonné de profonds canyons (barrancos). Sur toute sa partie haute existe une forêt très particulière : la laurisylve, qui contraste avec l'aridité dominante de l'île. Le création du Parc national en 1981 permet de protéger cette forêt relique, la mieux conservée de toute la Macaronésie[1].

Tour d'horizon du monteverde

Le terme de monteverde dans le langage populaire canarien désigne aussi bien les écosystèmes de laurisylve (laurisilva) que de fayard-bruyère (fayal- ›››

[1] La Macaronésie est une entité biogéographique constituée des îles de l'atlantique (Açores, Madère, Canaries, Salvajes et le Cap Vert) et d'une partie du Sahara Occidental.

brezal) tous deux sempervirens. Leur présence s'explique par le climat particulier des zones hautes exposées aux vents humides des alizés. Là, la vapeur d'eau condensée par le refroidissement de l'air se transforme en brume qui produit lorsqu'elle traverse la végétation, un phénomène appelé pluie horizontale.

Suite à leur intense exploitation depuis l'arrivée des européens, il ne reste aujourd'hui que quelques fragments de la surface originelle de ces écosystèmes, dont 6 à 7 % très bien conservés. A la Gomera, le Parc national de Garajonay protège sur 3984 ha, soit 10 % de la superficie de l'île, la forêt la mieux conservée et la plus étendue de l'archipel, entre 800 et 1487 mètres d'altitude, le point le plus haut de l'île.

La laurisylve et les principaux écosystèmes

On trouve des formations de laurisylve en zone tempérée de climat humide en façade Est de la majorité des continents, depuis la Chine au Brésil en passant par l'Australie et la Nouvelle Zélande.

Les laurisylves du bassin méditerranéen existant il y a 5 millions d'années disparurent en raison de changements climatiques qui n'affectèrent pratiquement pas l'archipel canarien. A partir de ce caractère relictuel se mirent en place des mécanismes de spéciation propres à l'archipel mais aussi à chaque île, favorisés par des facteurs comme l'isolement océanique et les caractéristiques climatiques. Le gigantisme y est de mise, avec le développement de formes ligneuses de grande taille chez de nombreuses espèces végétales, les différenciant des espèces continentales herbacées dont elles descendent (Sonchus, Echium, etc).

La laurisylve couvre plus de 85 % de la superficie du Parc national de Garajonay avec plus de 20 espèces arborées qui se mélangent et se distribuent, selon leurs affinités écologiques, pour former différents types de forêts, des sylves moussues de crêtes aux grandes forêts de tiles ou daphnés (*Ocotea foetens*) pouvant atteindre 36 mètres de hauteur. Des *Persea indica* (famille des Lauraceae) y atteignent jusqu'à 16 mètres de circonférence. On y recense 500 espèces de flore vasculaire, 27 espèces de fougères dont la *Woodvardia radicans* aux frondes gigantesques, 250 espèces de mousses, 320 espèces de coléoptères dont 121 endémiques à la Gomera, 600 espèces de champignons, mais il y en a peut être 1000 ! Il reste beaucoup à étudier. En raison du caractère insulaire, les mammifères autochtones ne sont représentés que par 4 espèces de chauves-souris dont la *Barbastella barbastellus* subsp. *guanchae*. L'endémisme faunistique frise les 55 % et les 34 % pour la flore vasculaire.

Les Roques, impressionnants dômes rocheux provenant d'émissions volcaniques du pliocène, recèlent quant à eux une flore très intéressante et spécialisée.

Autre écosystème, le fayal-brezal, fondamentalement dominé par le fayard (*Myrica faya*), le houx des canaries (*Ilex canariensis*) et une bruyère arborescente impressionnante (*Erica arborea*) dont les très gros bois peuvent atteindre plus de 70 cm de diamètre et 20 m de haut. Il existe de manière naturelle en zones de crêtes, battues par les vents, et à basse altitude sur le versant sud du parc, où le stress hydrique important durant la période estivale empêche la laurisylve de ›››

↓ Laurisylve sur l'île de Gomera.

© P. Falbet

s'installer. Partout ailleurs, sa présence est due à l'action de l'homme : charbonnage au XXe siècle, bois de construction, pâturage, bois de fourrage. Quant au brezal de tejo, dominé par l'Erica *platycodon* (endémique à la Gomera et Tenerife), il occupe des zones brumeuses et très escarpées.

Une forêt sous haute protection

L'état de conservation du parc tient à plusieurs raisons. Le relief y est très accidenté et la pénétration difficile. D'autre part, la laurisylve capte l'eau horizontale et la stocke dans son riche sol organique, permettant de surmonter les époques de sécheresse et de fournir l'eau pour la consommation humaine et l'agriculture. Les habitants de l'île ont toujours été conscients de la nécessaire préservation de la ressource, et les zones boisées du Parc ont sur leur quasi totalité une ancienneté datant de l'époque tertiaire.

© Ángel B. Fernández López

L'exploitation forestière, hormis de rares dérogations locales, la chasse et le pâturage sont interdits. L'indigénat floristique est de 100 % en zone cœur, avec quelques espèces de flore exotiques comme les Opuntia en zone périphérique.

70 % de la surface du parc sont des forêts matures et 70 % sont classés en réserve intégrale et sans accès touristique. Les autres zones étant accessibles sous conditions : il est interdit de s'aventurer seul en dehors des sentiers balisés. Le Parc propose également des visites guidées gratuites chaque semaine. Le sentiment de nature y est exceptionnel, avec une esthétique, un ressourcement et un dépaysement hors du commun, principalement les jours de brume.

Garajonay, une forêt fragile

Dès 1981, la mise sous statut du parc a permis des avancées importantes en terme de restauration des écosystèmes. Quelques 500 ha de pins non natifs (*Pinus canariensis* et *Pinus radiata*) et d'*Eucalyptus globulus* avaient été plantés par l'ancienne administration forestière dans les années 60. Leur éradication et leur remplacement par des espèces propres à la laurisylve ont permis une récupération spectaculaire. Malheureusement, le couvert végétal encore jeune de la quasi totalité de ces parcelles a brûlé dans le terrible incendie de 2012, qui a ravagé 20 % du Parc.

Les incendies intentionnels en périodes de sécheresse extrême constituent la menace prioritaire du parc. Indiscutablement, le meilleur coupe-feu est le bon état de conservation de la laurisylve, et donc l'évolution de sa naturalité.

L'inclusion de zones-tampons qui amplifieraient la surface du parc, la présence de petits troupeaux divaguants d'ovins en zones périphériques et les barrières culturelles locales, notamment en matière de conservation, sont les autres préoccupations du Parc. ■

Philippe Falbet
avec la collaboration
d'Ángel B. Fernández López

L'interview d'Ángel B. Fernández López, directeur-conservateur du PN Garajonay sera disponible dans le courant de l'automne : www.vieillesforets.com/conservateur-parque-nacional-garajonay/

Parc national suisse : 100 ans de naturalité

© J. Poirot

← Paysage du Parc national Suisse .

Le Parc national suisse fête ses 100 ans !

Situé dans le canton des Grisons, le Parc national suisse est le premier réalisé en Europe occidentale : il a été inauguré le 1er août 1914, quelques jours seulement avant que n'éclate la 1ère guerre mondiale. Cinq années auparavant, le premier parc national d'Europe avait été créé en 1909 par la Suède (Parc national du Sarek, en Laponie).

En Suisse, tout commence aussi en 1909 avec la location pour une durée de 25 ans du Val Cluozza (commune de Zernez) par la Ligue Suisse pour la Protection de la Nature. Fondée pour l'occasion, la ligue lance immédiatement une souscription pour financer le projet de Parc national suisse. Aujourd'hui encore, la Ligue, devenue depuis « Pro Natura », participe financièrement au fonctionnement du Parc national. ›››

A l'origine de l'aventure se trouvent des naturalistes et des savants visionnaires comme Paul et Fritz Sarasin qui observent avec inquiétude l'avancée de l'industrialisation et pensent qu'une partie du pays doit impérativement être préservée pour que la nature s'y développe librement. A l'époque, le terme n'existe pas encore, mais le concept de « naturalité » est bien au cœur du projet de parc ; la loi fédérale du 19/12/80 rappelle (art.1) que le Parc national suisse est une réserve «*où la nature est soustraite à toutes les interventions de l'homme et où, en particulier, l'ensemble de la faune et de la flore est laissé à son évolution naturelle. Seules sont autorisées les interventions directement utiles à la conservation du Parc. Le Parc national est accessible au public dans les limites fixées par le règlement du Parc. Il est l'objet d'une recherche scientifique continue* ».

Aujourd'hui, « *L'histoire centenaire du Parc montre que nous devrions faire davantage confiance au développement naturel » déclare Heinrich Haller, directeur du Parc, « la main de l'homme n'est pas toujours indispensable* ».

17 300 ha de naturalité

Le Parc national est situé dans les Alpes, à l'extrémité orientale de la Confédération helvétique, adossé à l'Italie et proche de l'Autriche. Culminant à 3 173 m, il recoupe plusieurs vallées d'orientations différentes. Les zones rocheuses y sont majoritaires, avec pour substrat principal la dolomie. Cette roche proche du calcaire, mais qui se brise facilement, s'est formée il y a environ 200 millions d'années dans un paysage lagunaire : aujourd'hui, une des curiosités naturelles du Parc les plus saisissantes est une dalle redressée à 40° où l'on peut observer… 14 « pistes » de dinosaures.

La surface initiale du Parc (résolution fédérale de mars 1914) était de 13 800 ha. Pour des raisons économiques, l'incorporation de certaines forêts d'arolles (Tamangur) n'a pas été possible et certains alpages (Val Tarru) ont été retirés (1911/1936). Avec une surface totale actuelle de 173 km², le Parc national suisse reste l'un des plus petits Parc national des Alpes. Toutefois, sur plusieurs km, il est contigu au Parc national italien du Stelvio, créé en 1935 et qui constitue un ensemble beaucoup plus vaste (surface actuelle de 135 000 ha).

© J. Poirot

↑ Entre 1500 et 2000 cerfs occupent le parc.

Le Parc est célèbre pour son statut de protection très strict (niveau 1 UICN sur sa totalité). Toute forme d'exploitation, notamment agricole ou forestière y est interdite (contrairement à ce qui se pratique dans la majorité des parcs nationaux français).

La forêt occupe environ 30% du Parc ; il s'agit pour l'essentiel d'une pineraie à crochet sèche et pionnière. Seuls les versants nord et les gorges abritent des essences de grande taille (mélèze, épicéa, arolle ou pin sylvestre) et les feuillus restent marginaux. Malgré l'arrêt des interventions depuis 100 ans, l'impact des coupes rases du XIXe siècle (entre 1836 et 1847, plus de 100 000 m³ ont été coupés pour être flottés vers l'Autriche) est encore très reconnaissable avec de grandes ›››

© J. Poirot

surfaces homogènes de pin à crochet. Selon les stations, cette essence colonisatrice présente une forme rampante ou élevée. Son bois se décompose mal sous le climat très sec de l'Engadine. Toutefois, grâce à l'action industrieuse du casse-noix moucheté (l'oiseau symbole du Parc), la futaie d'arolle remplace progressivement la pineraie à crochet.

Les alpages sont l'autre grande entité du Parc retournée à la libre évolution. Ils occupent environ 20 % de la surface et sont en grande partie issus des défrichements passés, comme en témoigne encore la présence de vieux mélèzes « reliques » isolés en altitude. Après le retrait des troupeaux domestiques (bovins et ovins) et avec l'arrêt de la chasse, les grands ongulés se sont très rapidement réapproprié les lieux : le cerf est revenu spontanément dans le Parc dès 1918, depuis le Vorarlberg. Il s'y est multiplié et actuellement, 1 500 à 2 000 cerfs occupent le Parc.

En été et depuis les sentiers, des hardes de plusieurs dizaines, voire des centaines d'individus, sont observables à des altitudes peu communes, souvent en compagnie des chamois. En automne, l'écoute du brame dans le Parc national est particulièrement prisée des amateurs. Le blocage de la régénération forestière sous la double action du feutrage des graminées et du pâturage des ongulés est étudié dans le Parc depuis 80 ans. Grâce à ses surfaces tests contrôlées depuis les années 1920, le Parc dispose probablement des données phyto-sociologiques les plus anciennes du monde.

Principal prédateur naturel du cerf, le loup pénètre en Suisse depuis les Alpes occidentales (Italie, France). En 2008, sa présence a été constatée dans le Val Müstair, tout proche du Parc. La création du Parc est intervenue quelques années trop tard pour protéger les derniers ours suisses : la dernière femelle a été tuée le 01/09/1904 dans le périmètre du futur Parc national, au Val Minger. Le musée de l'Ours, à Scharl, expose sa dépouille et montre précisément l'endroit. A partir de 2005, ›››

des jeunes ours venus d'Italie (Trentin) ont de nouveau franchi à plusieurs reprises la limite du Parc ; aujourd'hui, toutes les poubelles de la grande région sont munies d'un système spécial rendant impossible une ouverture par le plantigrade. Après une tentative de réintroduction ayant échoué (1974), le lynx a également effectué un retour spontané dans le Parc en 2007, depuis le nord-ouest de la Suisse. Autre grande espèce à avoir disparu depuis plus d'un siècle, le gypaète fait également l'objet d'un programme de réintroduction de l'UICN à l'échelle de l'arc alpin : entre 1991 et 2007, 26 jeunes issus d'élevage ont été relâchés dans le Parc national suisse et aujourd'hui plusieurs couples ayant élevé plusieurs nichées vivent dans la région et ses alentours.

Quand la Nature a tous ses droits

En tout, 80 km de sentiers balisés parcourent le Parc. Leur difficulté est variable, depuis le sentier pédagogique jusqu'à la course d'altitude. Leur parcours est uniquement pédestre (VTT et chevaux sont interdits) et il n'existe qu'une seule cabane (à 3 heures de marche) et un hôtel permettant de passer la nuit à l'intérieur du Parc.

Pour ne pas déranger la faune, l'accès du public est strictement interdit en dehors des sentiers balisés. Plusieurs vallées non desservies sont de fait réservées à la seule nature. De même, seuls deux sommets du Parc sont accessibles pour le randonneur ou l'alpiniste. Ajoutons qu'en hiver, l'accès aux sentiers balisés et donc à l'ensemble du Parc est totalement fermé (raquettes et ski interdits). Pas de doute, ici, c'est bien la nature qui, pour une fois, a tous ses droits !

Des places de repos ont été aménagées, seuls endroits du Parc où le visiteur peut quitter les sentiers. Toutes sont délimitées sur le terrain par des piquets. Ce zonage peut surprendre : une situation peu commune et éventuellement frustrante mais qui, à la réflexion, permet aussi une « contemplation » originale. Utiliser au mieux sa longue vue et renoncer à aller « partout », c'est aussi, pour le naturaliste, faire choix de sobriété et d'humilité.

« Sa faiblesse tient dans sa petitesse… »

Ainsi s'est exprimée Andrea Hämmerle pour les 100 ans du Parc. En un siècle, le plus ancien Parc national des Alpes est resté le mieux protégé. Toutefois, la route du col de l'Ofenpass qui relie Zernez au Val Müstair et à l'Italie et qui traverse le Parc sur 12 km a vu son trafic augmenter dans des proportions considérables. A Il Fuorn, les traces d'un incendie accidentel de 1951 (lié à une négligence humaine, et non à la foudre) sont bien visibles depuis la route. Son reboisement spontané s'est avéré très lent. Compte tenu de la faible surface du Parc et de sa grande sensibilité (forêt sèche à nécromasse importante), il a été décidé en cas de nouvel incendie, d'intervenir et non de laisser le feu se propager comme dans certains Parcs nationaux de plus grande taille.

En 1957, une entorse importante a été faite au principe de naturalité : après polémiques et votation, un barrage a été construit en limite de Parc, créant un lac artificiel limitrophe avec l'Italie. L'eau de la rivière Spöl est maintenant captée pour la production hydroélectrique, ce qui remet en cause le régime des crues et le fonctionnement naturel de l'écosystème qui leur est associé.

En 2000, le plateau de Macun avec son système lacustre a été ajouté au Parc mais sans qu'une continuité géographique puisse être réalisée ; actuellement, le Parc se présente donc en deux morceaux disjoints. Il n'est pas certain que le Parc puisse s'agrandir rapidement dans les prochaines années.

Une référence en Europe

Malgré sa taille relativement réduite, le Parc reste, par son ancienneté et sa réglementation, une référence en Europe. Deux projets de Parcs nationaux sont d'ailleurs actuellement à l'étude en Suisse, l'un à l'ouest des Grisons et l'autre dans le Tessin. A plus large échelle, le renforcement des espaces protégés est l'une des priorités définies par la Convention alpine, ratifiée par l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, le Liechtenstein, Monaco, la Slovénie et la Suisse.

Depuis 100 ans, l'objectif du Parc n'a pas changé : « *Protéger la Nature, étudier la Nature et instruire la population* ». Puisse le Parc, fidèle à la pensée de ses concepteurs, continuer longtemps encore à mettre en œuvre et promouvoir cette politique « durable » d'exception. ■

Jean Poirot

© B. Boisson

Naturalité et discernements (deuxième partie)

Dans un premier temps le progrès court plus vite que l'urgence.

Dans un deuxième temps l'urgence court plus vite que le progrès.

La fin d'un ordre mondial vient quand l'urgence dépasse l'humain.

Discerner les forces face aux déséquilibres planétaires

Face à la croissance des déséquilibres planétaires, il importe de discerner les différentes tendances en jeu, et le vocabulaire pour les définir. Dans ces lignes nous allons d'une part discerner la priorité au primordial de la priorité à l'urgence dans les réponses apportées aux déséquilibres du monde (en particulier aux déséquilibres écologiques) et d'autre part discerner l'extrémisme de la radicalité concernant les prises de positions humaines face aux déséquilibres d'existence qui nous affectent.

La priorité aux urgences ou la priorité au primordial : puisse la première priorité ne pas faire oublier la deuxième !

« Il est urgent de sauver cette espèce qui est menacé d'extinction… – Marée noire, tout un écosystème menacé… – La déforestation en zone tropicale, un terrain de football toutes les… – A ce rythme dans 30 ans, il n'y a aura plus de … – Si il y a élévation de la température de … degrés, les … vont disparaître – Il ne reste que …% de… – aborigènes, amérindiens… menacés sur leurs territoire par les lobbies… Aidez-nous… – Signez cette pétition… »

Les urgences vont se multipliant jusqu'à l'overdose, jusqu'à ce qu'on ne sache plus quelle priorité arbitrer dans nos réponses aux urgences, jusqu'à ce qu'une population tombe en sidération devant l'insoutenable cacophonie des urgences. Une espèce, un milieu… disparaissent ? Une communauté humaine se désagrège ?… nombre d'entre elles passeront comme le clochard qu'on ne veut plus voir sur le trottoir, voire comme des spam non ouverts. Nous allons être confrontés à des déchirements d'urgences entre l'économique, le social, l'humanitaire, et l'écologique… des déchirements de plus en plus douloureux sont en mesure d'ouvrir le flanc a des débats houleux, passionnels… Les fentes du navire « biosphère/humanité» grossissent de toute part bien plus vite que le temps disponible pour écoper. Les militants de toutes sortes peuvent se concentrer sur leurs urgences, sur leurs causes ; être en concurrence dans le boursicotage des attentions par les médias, alors que les masses sont en état de ne plus supporter le crescendo des urgences. Nous pressentons plus encore ce qui se passe déjà : ce sont les besoins les plus archaïques de sécurité qui prévalent dans l'arbitrage des urgences au détriment d'une intelligence globale et orchestratrice. Les pensées réactionnaires montent de toute part. Les besoins de sécurité des populations vont s'agiter dans le concert des ›››

urgences comme le dauphin qui accélère sa mort en se débattant dans le filet dans lequel il s'est emprisonné. C'est seulement quand la cacophonie des urgences touchera son paroxysme, qu'il y aura vraiment un effondrement systémique.

Il est urgent de nous libérer des urgences, cette proclamation n'est ni dans le déni d'urgence, ni dans l'hypnose à l'exclusivité de chaque urgence. Dès lors, des questions se posent : *quels seraient les sociétés, les civilisations, le système économique mondial… qui pourraient fonctionner sans jamais engendrer de déséquilibres, donc d'urgences en retour… ? A quoi ressemblerait une politique planétaire complètement inclinée vers le ZERO URGENCE ?* En premier élément de réponse, assurément pas à un modèle de compétition autour du profit.

Sauver une espèce, un écosystème … c'est répondre aux urgences au stade terminal où elles se posent. C'est résister aux pressions de prédation et de déprédation cas par cas et non remettre en cause les fondements ataviques communs à toutes les dégradations en créant un contexte civilisateur qui les résorbent… En employant la métaphore médicale, *c'est plus traiter le symptôme que soigner le terrain ; agir en aval et non en amont*.

Les citoyens qui cherchent à sortir de leur état de consommateurs-figurants vont généralement servir la cause la plus proche de leur empathie. Mais l'urgence qui ne remet pas en cause l'origine de l'urgence ne fait que de la compensation, non pas de la délivrance.

Le traitement des urgences, s'il est vécu comme une nécessité de départ n'est en rien la solution ultime. La priorité au primordial, c'est soigner le terrain (ou bien mieux le laisser se soigner lui-même), résorber à leur source les productions de déséquilibres, institutionnaliser des fondements organisationnels de société propres à nous ramener vers *le zéro urgence*.

En écologie, et en particulier au travers des ONG, nous tendons à voir d'un côté un rapprochement entre les discours de *biodiversité* et l'appel aux urgences, de l'autre un rapprochement entre les discours de *naturalité* et l'appel au primordial. Alors que la priorité aux urgences va recevoir sur elles des réponses plutôt techniciennes, pragmatiques disciplinaires ; la priorité au primordial va nous renvoyer aux causes culturelles profondes de la destruction de la nature, allant jusqu'à nous interroger fondamentalement sur notre paradigme de civilisation et sur le déséquilibre mental de la culture technocratique actuelle… – comme cela s'explore du reste dans les approches de l'écopsychologie.

Comment se libérer de la démence technocratique ?
Extrémisme et radicalité

Il est important de discerner deux termes : *l'extrémisme* et *la radicalité*, et de ne jamais amalgamer l'un à l'autre sous réserve de graves confusions et de méprises. Peut être qualifié *d'extrémiste* toute action engendrant un déséquilibre destructeur des ensembles (sociétés, civilisations, écosystèmes, biosphère, climat…). Elle compromet tous les états de régulation (régulations climatique et écosystémiques, santé physique et mentale, paix,..). Peut être qualifié de *radicale* toute mesure expresse pour résorber ces déséquilibres. L'extrémisme n'est pas que religieux, politique ou plus généralement à consonance « idéologique ». L'extrémisme ne saurait être réductible à quelques terroristes ou quelques gueules épouvantail faisant les choux gras des médias. *L'extrémisme économique et technocratique* existe bien davantage en sourdine, si ce n'est pas dans la violence de son forcing qui sait gérer son espace d'impunité, et plus difficile à dénoncer pour plusieurs raisons :

- Il fait généralement corps avec les pouvoirs déjà en place, et infléchit ceux-ci dans sa propre dérivation.
- Il s'est plus souvent installé graduellement ce qui endort toute alerte.
- Il s'incarne beaucoup plus dans l'action jusqu'à se confondre à du simple pragmatisme, que dans une formulation de thèses explicites nécessitant une adhésion préliminaire pour générer de l'action. L'extrémisme économique passe de la croissance économique à la caricature de cette croissance, n'admettant pas les mutations dont il aurait besoin pour se tenir en harmonie avec la santé physique et mentale de l'humain, les équilibres climatiques, écologiques, sociaux…
- Tout extrémisme porte en déni le caractère extrême de sa propre tendance, et ce déni instille toujours un sentiment paralysant de culpabilité et d'exil à qui s'aventure pour le critiquer. Il tend à se développer en jouant avec les stratagèmes de la perversion narcissique de plus en plus dénoncés par les psychologues dans le monde professionnel. Notamment, nous voyons de plus en plus des stratagèmes de perversion narcissique de la part d'états majors d'entreprise conditionner le devoir de réserve des employés, et jouer des simulacres de concertation avec les citoyens. Outre que d'être très ›››

anti-démocratiques, ces manipulations sont très destructrices de confiance, et peuvent avoir des effets très ravageurs dans les concertations. Dès lors, pour toute personne qui dénonce des tendances extrêmes, le courage psychologique est nécessaire. A noter que ce type de courage est trop insuffisamment honoré. Le partage du courage est une composante majeure de la guérison d'une société avec son milieu de vie.

Toute violence peut prendre deux formes : *l'agression* ou *le forcing*. L'extrémisme technocratique recourt beaucoup au forcing : mettre autant que possible une opinion publique devant le fait accompli et jouer ensuite des concessions à la marge pour faire croire à une concertation, s'il y a vraiment contestation. C'est absolument anti-démocratique. Le plus pervers dans un extrémisme technocratique est lorsque celui-ci considère comme étant de "l'agression" le fait que des citoyens formulent légitimement leur indignation. L'autre tactique beaucoup plus facile est de faire le sourd le plus longtemps possible, éviter la concertation avec d'autres experts qui ne sont pas du clan, stratégie aisée quand on s'aperçoit que les contestataires ne sont pas fortement médiatisés.

© B. Boisson

Comme l'extrémisme économique ou technocratique advient plus par extrapolation caricaturale d'un ordre déjà existant, et non par des thèses révolutionnaires, il convient mieux de parler de *démence technocratique*. Parler de *démence* et non d'*extrémisme*, c'est aussi un vocabulaire qui conduit à l'idée que les solutions sont plus dans une guérison par l'intérieur que dans un conflit d'intérêts ou d'idéologies entre des groupements ; que tout commence par soi-même, par être *conscient de sa propre conscience* dans nos métiers. Toutefois, nous pourrions dire que devient « extrémiste » toute démence qui ne prend pas conscience de son propre extrême.

Le dérapage de nos élites dans la démence technocratique ou dans l'extrémisme peut se comprendre avec l'image de la grenouille dans son bocal déjà usitée pour évoquer notre absence de réactivité face aux changements climatiques. A savoir qu'une grenouille sujette à une élévation très soudaine de la température de l'eau dans son bocal, a le réflexe de sauter immédiatement en dehors, alors que dans une élévation très graduelle de la température portée jusqu'à l'incapacité de son organisme à le supporter, elle dépérit. Dans la démence technocratique, c'est une forme d'intelligence psychologique, éthique et philosophique qui dépérit dans le consensus continu des collusions, alors que rien ne va plus dans les faits.

La radicalité : se rappeler qu'étymologiquement, ce mot renvoie à la racine. La radicalité devrait dès lors s'entendre comme un rappel vigoureux de la vie excentrée à la vie recentrée, de l'insoutenabilité des déséquilibres et des iniquités, à la régulation, l'harmonie, la complétude. La radicalité combat tout point de vue exclusif, toute exclusion pour rappeler toutes les tendances extrêmes de la société à une conscience inclusive du tout. En gestion forestière, le point de vue radical est de rappeler les trois fonctions de la forêt *économique, écologique* et *sociale*, en signalant combien les deux dernières sont de plus en plus mises à mal par la sylviculture intensive à cycle raccourci. C'est critiquer les effets pervers d'une mise sous tutelle de la fonction écologique sous la fonction économico-industrielle des forêts, au point que cela est acquis comme un précepte institutionnel, alors que la première a de plus de 200 millions d'années, et la seconde pas plus de deux siècles. Le ›››

© B. Boisson

point de vue radical, c'est aussi exiger la prise de conscience de l'existence d'une fonction psychosociale de la forêt prenant en compte ses apports pour la santé psychique des populations, pour l'éveil sensible, en particulier pour le déconditionnement psychologique que nous pouvons vivre en forêt naturelle. L'attitude radicale, c'est justement de nous extraire de tout conditionnement psychologique pour nous recentrer dans l'éveil.

En gestion forestière, une pensée exclusive cloisonne les trois fonctions de la forêt. Dès lors une orthodoxie de l'intensif dans l'*économie* concède des attributions congrues à l'*écologique* et au *social*, alors qu'une pensée inclusive décloisonnerait ces trois fonctions, les interpénétrant dans une graduation conjuguée des trois, ce qui accroîtrait tout à la fois la compétence et la maturité du forestier. Notons des réclamations de la base syndicale forestière allant en ce sens.

L'extrémisme professionnel commence, quand pour réussir dans un plan de carrière, nous devons adhérer à des thèses de productivité incompatibles avec les équilibres écologiques et humains. Il n'y a pas besoin d'adhérer à une idéologie explicite pour être extrémiste. On s'arrange pour vous, à ce qu'elle soit le plus implicite possible, le plus informulée, car masqués derrière des estimations chiffrées. Mais il est temps d'avoir l'honnêteté d'admettre que des objectifs d'entreprises sont tout aussi idéologiques que des programmes politiques ou des préceptes religieux. Dans le professionnalisme, il n'y a pas besoin de convictions pour être extrémiste ; un comportement pragmatique qui ne se pose pas de question de ce par quoi il se fait conditionner est largement suffisant. Et il n'y rien de mieux que des ambitions de carrière qui ne veulent pas voir pour consentir à des tendances extrêmes.

L'attitude radicale ne doit pas être confondue avec l'attitude réactionnaire, tout comme le recentrement ne saurait se confondre avec une rétrogradation. Du reste, un peuple devient réactionnaire quand une réponse radicale à un extrémisme technocratique est restée absente. Une attitude radicale digne de ce nom est créative, d'essence visionnaire, et riche en maturation, alors que l'attitude réactionnaire réclame de revenir à un état du passé par réaction sécuritaire et dans une déficience d'idées pour penser toute alternative, ce qui d'ailleurs se retrouve aussi dans tout extrémisme qui a prévalu aux réactions qu'il a suscitées.

Il est urgent de sortir des extrémismes exprimés par la vision industrielle archaïque, par les marchés mondiaux sortis de l'échelle humaine, de l'échelle des écosystèmes, et même de l'échelle climatique.

Le retour au primordial est un acte radical. Il réintègre ou intègre les principes de naturalité et les apports en éveil sensible vécus dans des forêts naturelles pour édifier différemment en Europe des gestions forestières non productives de déséquilibres et d'urgences, de sorte d'encourager d'autres nations moins fortunées que les nôtres, à ne pas moins préserver que nous leurs écosystèmes et l'intime cohésion humain/nature dans les arts de vivre, en sachant ne pas tomber dans l'illusion d'empires d'intérêts excessifs.

> *Et que vaut ce besoin de toujours contrôler plus la nature quand nous perdons le contrôle des marchés ?*

Bernard Boisson

Lu pour vous

→ Virgin and quasi-virgin forests of Romania.

Victor Giurgiu (ed.). Acad. Romane, Bucaresti, 2013, 390 pages.

Ce livre rédigé en roumain avec des résumés en anglais est édité par le WWF Roumanie et représente les actes d'un colloque sur les forêts vierges de Roumanie qui s'est tenu en février 2012.

Lors du colloque d'octobre 1997 « *naturalité et forêt d'Europe* » à Strasbourg organisée par le célèbre professeur Annik Schnitzler, la majorité des participants ont été surpris par les deux présentations sur la structure des forêts quasi vierges de Roumanie, aujourd'hui notre pays est le premier de l'Union Européenne en termes de surface de forêts vierges et quasi-vierges.

Malgré le fait que ces forêts vierges soient reconnues comme « *un archétype structurel et fonctionnel pour les forêts cultivées* » (Bandu p.177) ou comme « *une source de solutions écologiques pour la gestion soutenable des forêts en matière d'activités socio-économiques* » (Giurgiu p.385), paradoxalement, en Roumanie « *aucune référence à la protection des forêts n'est incluse dans la Constitution* » (Stoiculescu p.185), et l'impact anthropique sur ces trésors nationaux devient de plus en plus évident et difficile à contrôler.

Dans la première partie de ce livre, l'examen des forêts vierges de Roumanie qui représentent aujourd'hui 1% de celles existant dans la période pré-Dacienne (Giurgiu) est suivi par la définition du concept de forêt vierge et quasi-vierge, la présentation des critères d'identification et d'évaluation écologique (Donita et al.), ainsi que la caractérisation générale de la biodiversité de ces forêts (Giurgiu).

Un autre groupe d'articles traite de la diversité spécifique et de la diversité génétique des Cormophytes (Sofletea & Curtu), des invertébrés et des vertébrés (Radu), de la diversité spécifique des thallophytes et des herbacées (Radu), de la diversité éco systémique (Giurgiu) et paysagère (Radu & Giurgiu) et du rôle écologique du bois mort dans de telles forêts (Radu & Coanda).

La majorité des articles concernent un type particulier de forêts vierges et quasi-vierges (par exemple hêtraies vierges de Roumanie-Stoiculescu, pessières à pins cembros dans les montagnes de Calimani-Popa & Sidor), les aspects de la dynamique structurelle des forêts dans des aires protégées (par exemple hêtraies dans la réserve Izvoarele Nerei-Semenic-Tomescu *et al.*, dans la réserve Humosu-Suceava-Roibu, ou dans les deux réserves des montagnes Pentelu-Dolocan), ou la dynamique spatiale de ce type de forêt dans le bassin versant des montagnes Rusca (Frank), ou la dendrochronologie des forêts vierges dans les Carpates roumaines (Popa & Sidor).

A la fin du livre, Radu présente les objectifs et les résultats du projet PIN-MATRA/2001/018, l'opinion de spécialistes étrangers sur les forêts vierges et quasi-vierges de Roumanie, et Giurgiu décrit les critères et les indicateurs utilisés pour la caractérisation de ces types de forêts.

Par son contenu, ce livre devrait être consulté non seulement par les personnes intéressées par les forêts mais aussi par les biologistes, écologues et tous ceux qui se sentent concernés par l'avenir de la nature en Roumanie.

Vasile Cristea

›››

Lu pour vous

→ Un an dans la vie d'une forêt.

David G. Haskell, Flammarion, 2012, 365 pages.

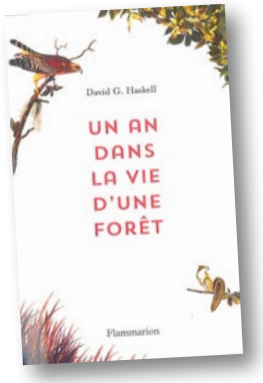

Ce livre relate l'expérience d'un biologiste américain : fréquenter tout au long d'une année aussi souvent que possible un petit morceau de forêt ancienne, située dans le sud-est du Tennessee. Ce biologiste s'est fixé des règles pour son pari : observer le déroulement du cycle annuel, garder le silence, déranger le moins possible, ne pas tuer d'animaux, ne rien modifier sur place. L'auteur qui est enseignant nous raconte avec simplicité et pédagogie tout ce qu'il a vu, entendu et ressenti dans cette pente boisée, composée d'une grande variété d'arbres poussant sur un sol jonché d'éboulis. Chaque observation est l'occasion d'un petit cours de sciences naturelles sur la mésange qui résiste à l'hiver glacial, la vie de la litière ou encore les arbres et leur incroyable capacité à faire monter des centaines de litres d'eau des racines au feuillage. Chaque animal est évoqué avec un subtil mélange de science et de poésie : du collembole au triton et de l'escargot au coyote. David Haskell nous fait même entrer dans l'intimité d'une tique. Son pari est réussi, il nous démontre que l'on peut s'enthousiasmer dans un petit coin de nature non loin de chez soi. Même s'il nous confesse «je suis rattaché à la forêt par mon architecture moléculaire », il nous met en garde contre un mode de pensée exclusivement scientifique qui dessèche l'âme et rend insensible. Pour lui la nature n'est pas une machine et il nous en apporte la preuve dans ce livre original, véritable leçon de choses pour tous les amateurs de forêts.

Jean-Claude Génot

À ne pas rater !

→ Un film sur la Moselle sauvage.

© J.C. Génot

↑ Bois mort sur la Moselle sauvage.

Sur une dizaine de kilomètres, la vallée de la Moselle en amont de Nancy fait partie des quelques très rares vallées alluviales françaises qui bénéficie d'inondations. Pour cette raison, elle fait l'objet de mesures de protection (Natura 2000, Réserve Naturelle Régionale) Une forêt alluviale se développe spontanément le long de la rivière depuis quelques décennies à partir de pâturages abandonnés, et fournit à nouveau la rivière en bois mort, qu'on voit s'accumuler sur les berges ou au niveau des confluences. L'avancée forestière et l'accumulation conjointe de bois mort dans la rivière sont deux signaux aussi rares que précieux de la naturalité croissante de cette portion de rivière.

Sur la base d'interviews de chercheurs spécialisés, ce film développe quelques aspects de la fonctionnalité géomorphologique et écologique de la vallée, en insistant sur trois points essentiels :
1. les liens entre rivière et biodiversité ; 2. les services écologiques ; 3. les conséquences négatives de certaines activités anthropiques.

Ce film conclut sur l'importance de laisser la libre évolution dans les vallées alluviales, partout où cela est possible et jusqu'aux portes de grandes villes.

Pour voir le film : www.canal-u.tv/video/canal_uved/la_moselle_ensauvagee_uved.13667

Annik Schnitzler

→ Création de la Société européenne de la wilderness et de son journal (European Wilderness Journal).

Dans le contexte des nombreuses initiatives européennes en faveur de la nature sauvage (voir Wild Europe) et à la suite du 10e congrès mondial sur la wilderness qui s'est tenu en Espagne, la Société Européenne de la Wilderness vient d'être créée.

Pour tout renseignement : www.wilderness-society.org

À travers le temps

→ Le pin mugo et le berger

↑ Rhododendron au milieu des pins mugos.

Accompagnant en juin 2005, l'équipe du Groupe d'Etudes des Vieilles Forêts des Pyrénées dans l'étage subalpin, à la limite sud de la Réserve Gemenele (Parc national Retezat), entre Taul Negru (Lac Noir) et le sommet, Sesele Mari, le long d'une piste abandonnée, j'ai été étonné par l'image jointe d'un Rhododendron.

Dans un groupe assez compact de pins mungo, sur un petit âtre où le feu a brûlé les aiguilles des pins (rampants) avoisinantes sans nuire aux plants, dans la cendre et le sol dénudé, ainsi préparés par des pluies et neiges répétés, le vent a apporté plusieurs grains de Rhododendron et de Vératre blanc, actuellement plantes vivantes.

L'origine et l'histoire de ce site miraculeux, je les ai trouvé dans l'album de Josef Horvath (Horvath Jozsef, 2001 : Tara Hategului Dimensiuni sentimentale / Pays de Hateg – Dimensions sentimentales, Deva), photographe renommé de Hateg qui pendant plus de trois décennies a immortalisé avec maîtrise les villages, les monuments, historiques, les hommes et surtout les paysages saisonniers de Retezat, dans la période 1930-1962.

A la page 47 de l'album, intitulé « Mamliga mtrejnepri Polenta entre pins mugo », se trouve l'image d'un jeune berger, montagnard, costumé et chaussé conforme à l'époque et à son emploi. L'absence des flammes et la position suspendue du chaudron montrent que la farine de maïs a été déjà bouillie et que le photographe a surpris la phase finale, le mélange de polenta avec une cuillère en bois. On remarque aussi les lainages spécifiques pour la zone ethnographique de Rasinari-Sibiu, déposés auprès de lui et surtout le fait que le foyer a été utilisé autrefois.

↑ Jeune berger en train de cuisiner.

Supposant que l'activité pastorale dans les zones herbacées localisées parmi les fourrés des pins mugos est absente depuis la création du Parc national de Retezat (1935), l'installation successive des Rhododendrons et du Vératre a été réalisée dans une période d'environ cinquante soixante années.

On sait d'ailleurs que, en l'absence d'interventions humaines, la nature travaille lentement mais elle est indubitablement très efficace pour guérir les blessures provoquées par l'homme.

Stelian Radu

FORÊTS SAUVAGES

Fonds pour la naturalité des écosystèmes

Notre objectif

Redonner aux écosystèmes naturels toutes leurs potentialités. La forêt libre et sans entretien apporte gratuitement des bienfaits inestimables à l'humanité :

- limitation de l'effet de serre ;
- régulation du cycle de l'eau ;
- épuration de l'eau et de l'air ;
- formation de sols ;
- diminution de l'érosion ;
- riche biodiversité ;
- lieux de ressourcement et d'inspiration artistique…

Nos actions

Afin de permettre la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel, nous nous engageons à :

- promouvoir la naturalité à tous les niveaux ;
- éditer un périodique trimestriel diffusé par voie électronique, *Naturalité*, la lettre de Forêts Sauvages ;
- protéger de façon intégrale des surfaces forestières conséquentes par la maîtrise foncière…

Faites un geste pour les forêts sauvages : Offrez quelques mètres carrés de naturalité !

© C. Fahring

Faites un don à *Forêts Sauvages*, et nous nous engageons à reverser l'intégralité des sommes reçues pour l'acquisition de forêts et de milieux naturels à fort potentiel de naturalité. Ainsi acquises, ces surfaces auront la meilleure des protections qui soit : la maîtrise foncière pour une libre expression de la nature.

Première « réserve » de *Forêts Sauvages*, la forêt du Bruchet (Haute-Loire), qui n'a pas connu d'exploitation depuis plus de 60 ans, poursuivra en toute sérénité son évolution spontanée. Cette acquisition a été possible grâce à la générosité de son ancienne propriétaire et d'un partenariat avec la Société Nationale de la Protection de la Nature.

Forêts Sauvages travaille actuellement à l'achat de forêts aux diversités biologiques remarquables. Et dont seule la maîtrise foncière pourra permettre la pérennité.

Nous avons besoin de vous !

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre contribution.
Il vous permettra de bénéficier d'une exonération fiscale de 66 % du montant de votre don.

Nom :..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code Postal : ..... Commune :.....

Adresse mel :.....

Je fais un don de..... € à **FORÊTS SAUVAGES** afin de permettre à celle-ci, l'acquisition de forêts ou milieux naturels qui seront laissés en libre évolution.

Date :..... Signature :

Bulletin à adresser à : Forêts Sauvages, 4 rue André Laplace. 43000 Le Puy-en-Velay.